pourra contredire, à savoir : qu'il existe en Angleterre une école de politiques très nombreuse et encore plus bruyante que nombreuse, qui n'hésite pas à dire qu'il est de l'intérêt de la métropole de se débarrasser de ses colonies.

M. SCOBLE — Cette école n'est pas nombreuse.

M. DUNKIN-Je persiste à dire qu'elle l'est et qu'elle jouit d'une assez grande influence, et qu'elle ne néglige pas de se produire. Quelques uns même des partisans de cette doctrine sont haut placés et il est à craindre que leurs idées n'exercent une influence assez considérable sur l'opinion publique. D'ailleurs, il ne faut pas se cacher qu'il y a en Angleterre certaines influences à l'œuvre pour faire triompher le principe que plustôt les colonies se séparcront de la métropole le mieux ce sera, ou encore mieux, que plustôt celles-là se détacheront de celle-ci le mieux ce sera. exagère de beaucoup l'idée que la paix de tout le royaume se trouve menacée par le maintien de la suprématie anglaise dans cette partie du nouveau monde. Voilà le fait, et il ne nous servirait de rien de ne pas vouloir y faire attention. Quelque pénible qu'il soit, il ne nous faut pas moins en reconnaître l'existence, car vouloir la nier ce serait vouloir se tromper soi-même. En voilà assez sur l'opinion publique en Angleterre; examinons maintenant ce qu'on y pense de ce projet en particulier. Ce que nous disent à ce sujet les auteurs des résolutions équivaut à ceci, savoir : que leur projet est reçu par le peuple anglais avec la plus grande faveur, qu'on s'y attend à nous le voir adopter et que si nous l'adoptons, une telle conduite ne pourra que nous rehausser dans l'estime du public anglais. Or, ce que nous devons nous demander d'abord c'est : qu'elle est l'opinion en Angleterre sur le projet? Que pense-t-on dans les hauts cercles deson mérite ou de ses défauts, et si l'opinion se déclare en faveur de son adoption quels sont les motifs qui donnent lieu jusqu'à un certain point à cette opinion? Mon intention n'est pas d'entrer maintenant dans les détails, mais de faire quelques remarques sur l'opinion exprimée par le gouvernement de Sa Majesté sur le projet actuel. Quoique j'aie déjà parlé longuement de la dépêche du secrétaire colonial, j'y reviendrai cerendant de nouveau. (Ecoutez! écoutez!) Il est clair que le secrétaire en rédigeant cette dépêche, était sous l'impression d'abord que le projet était l'œuvre

des représentants de chacune des provinces. choisis par les gouverneurs sans distinction de partis : ce qui est une erreur, attendu qu'il n'en était pas ainsi du Bas-Canada. ( Ecoutes ! écoutes ! ) Persuadé, ensuite. que les délégués avaient déià donné leur plus sérieuse considération au sujet avant d'en conférer ensemble, le ministro des colonies ajoute : - "Ils ont conduit leurs délibérations avec une grande sagacité, et sont arrivés à des conclusions unanimes sur des questions pleines de difficultés." Or. on sait que cette grande sagacité n'a pu s'exercer que pendant dix-sept ou dix neuf jours, et que les conclusions unanimes ont en définitive été loin d'être unanimes. Le secrétaire parlait en ces termes :---

"Le gouvernement de Sa Majesté a donné à votre dépêche et aux résolutions de la conférence, sa plus sérieuse attention. Il les a considérées en général comme devant, dans la pensée de ceux qui les ont rédigées, établir une union dans toutes les provinces en un seul gouvernement aussi complète et aussi parfaite que les circonstances et l'examen sérieux des intérêts peuvent le permettre. Il les accepte, en conséquence, comme étant, dans le jugement réfléchi de ceux qui étaient les plus compétents pour délibérer sur un tel sujet, la meilleure charpente d'une mesure qui doit être adoptée par le parlement impérial pour atteindre ce résultat très-désiré."

C'est ainsi que le gouvernement de Sa Majesté accepte comme l'œuvre du jugement réfléchi un projet qui n'en porte pas la moindre trace. Malgré son impression que tous les partis ; olitiques des diverses provinces ont concouru à son élaboration, ce qui est tout le contraire de la vérité, malgré la sagacité qu'il vante avoir été déployée par les auteurs du projet dans un acte qui en est le plus dépourvu, malgré les conclusions unanimes qu'il reconnait avoir été prises par les pères des résolutions présentes, unanimité qui n'a jamais existé, le gouvernement de Sa Majesté n'accorde au plan qu'une approbation très générale et très motivée, ainsi que chacun peut s'en convaincre par la lecture de la dépêche. Il soulève ensuite une objection sur le manque de délimitation précise entre le pouvoir du gouvernement central et des lógislatures locales; je m'abstiendrai de lire ce-passage qui s'y rapporte, attendu que je l'ai cité hier soir; mais tout le monde peut se convaincre que sur ce point le langage du secrétaire colonial est une désapprobation énoncée en termes déplomatiques. (Ecoutes ! écoutes !) Tout en donnant son approbation en général, il critique et fail